

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
2023-2027



Un plan
d'investissement
ambitieux

Introduction

LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU CENTRE

« Le Centre Oscar Lambret est le Centre de Lutte Contre le Cancer de la région des Hauts-de-France.

Il est l'héritier, depuis près d'un siècle, d'un modèle porté par son fondateur à Lille, le Professeur Oscar Lambret, en vue de répondre aux besoins de la population de la région de France la plus touchée par le Cancer.

Etablissement à taille humaine, le Centre Oscar Lambret a su évoluer au fil du temps pour poursuivre les 3 principales missions que l'Etat lui a confiées : le soin, l'enseignement et la recherche.

Son principal levier d'adaptation demeure la politique d'investissement, notamment au sein d'un CLCC caractérisé par le poids des plateaux techniques mobilisés par les 3 grandes disciplines dédiées au Cancer que sont la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie.

Notre politique d'investissement accompagne également l'essor du numérique désormais intégré au sein de notre arsenal thérapeutique. Il constitue un champ majeur d'investissement aux côtés des infrastructures et des équipements biomédicaux.

L'enjeu de la transformation de notre offre de soins est désormais porté par notre projet d'établissement 2023-2027 dont l'ambition est de faire évoluer notre organisation dédiée à la mise en œuvre de parcours de soins vers une organisation articulant des parcours de santé, investissant le champ de la prévention et du suivi des populations à risque en amont du parcours de soin ainsi que le champ de l'après cancer en aval.

Ces compétences élargies répondent à la feuille de route régionale qui décline la stratégie décennale nationale, en vue notamment de poursuivre le

développement de l'ambulatoire, la transformation numérique et permettre l'intégration du Centre dans le maillage régional.

Notre projet d'établissement doit nous permettre de nous préparer à répondre à une demande accrue de soins en cancérologie à l'horizon 2030 : le vieillissement de la population, l'évolution défavorable de la démographie médicale, la progression continue de l'incidence des principaux cancers et la mise en œuvre de la réforme des autorisations de traitement du cancer amèneront un nombre croissant de patients de la région à recourir aux compétences du Centre Oscar Lambret.

Pour répondre à ce besoin croissant de prise en charge dans notre région, le Centre va s'engager dans un important projet de transformation de son offre de soins. Le Projet COL 2 prévoit ainsi notamment d'accroître nos capacités d'accueil sur le plateau interventionnel et dans le cadre de notre hôpital de jour.

Ce projet ambitieux de plus de 40 M€ permettra la création de 7800 m2 et remaniera près de 3500 m2 à l'horizon 2026, le Centre disposant actuellement de près de 35 000 m2. Plus d'un quart de la surface finale du Centre sera donc rénové.

Retenu par l'Agence Régionale de Santé parmi les projets SEGUR de restructuration de l'offre de soins, COL 2 est un projet de transformation majeur pour les habitants de la région, laquelle demeure toujours en 2023, la région la plus touchée par le Cancer.

Engagé également sur d'autres projets emblématiques tels que l'implantation d'une IRM LINAC, la mise en œuvre de ce plan d'investissement ambitieux requiert la mobilisation de l'ensemble des acteurs régionaux, institutionnels ou privés, sensibles à la cause que nous défendons.

Merci d'être à nos côtés.



Philippe Peugny
Directeur Général Adjoint

Le cancer aujourd'hui dans notre région

Chiffres clés

32 700

nouveaux cas de cancer par an

15 150

décès par cancer en moyenne par an

1ère région
en termes d'incidence du cancer
chez l'homme et la 2ème chez la femme

3

cancers les plus fréquents

- Chez l'homme : le cancer de la prostate, du poumon et du côlon-rectum
- Chez la femme : le cancer du sein, du côlon-rectum et du poumon

1ère région
en termes de mortalité par cancer
pour les hommes et pour les femmes

Plus de

230 000

malades suivis pour un cancer
en Hauts-de-France

dont

31%

ont plus de 75 ans

Projection 2029:

Un besoin croissant de prise en charge sur le territoire

- Un territoire marqué par une dynamique de croissance démographique, avec une **augmentation de la population estimée à 1,3% d'ici 2029**, portée plus particulièrement par les personnes âgées de **65 à 74 ans (+7,5%)** et des **plus de 75 ans (+36,1%)**
- Un territoire présentant des indicateurs relativement défavorisés, notamment un taux de chômage plus important que la moyenne nationale.
- Une sur-incidence des cancers liée au mode de vie de la population (tabac, alcool, surpoids) et à l'augmentation du nombre de personnes âgées vulnérables nécessitant une prise en charge spécifique

La prévalence du cancer sur le territoire est amenée à s'accroître au cours des prochaines années. **Le nombre de cas de cancers supplémentaires est estimé à 27 000 d'ici 2029, sur la zone de rayonnement du Centre**

Pour répondre au besoin croissant de prise en charge des patients atteints de cancer sur le territoire, le Centre Oscar Lambret doit offrir une réponse aux besoins de soins en proximité avec un maillage territorial accentué sur le cancer de la femme, mais également dans le cadre des parcours partagés.

Le projet d'établissement 2023-2027 et le plan d'investissement associé s'inscrivent pleinement dans cette perspective

Partageons notre énergie

au service de la Région pour répondre à cet enjeu de santé majeur

Le projet d'établissement «Indivisibles» 2018-2022 du Centre Oscar Lambret s'est construit autour d'un principe fort: « un patient, un parcours de soins évalué ».

Au cours des 5 années du projet 2018-2022, la mise en œuvre de ce projet a permis de modifier l'organisation du Centre Oscar Lambret dans le cadre d'une gouvernance adaptée autour des Pôles & des Comité d'organe, en articulant son savoir-faire autour de chaque patient pris en charge avec une stratégie décrite à chaque étape du parcours, permettant ainsi son évaluation clinique permanente à travers des indicateurs robustes.

Au terme de ce projet médico-scientifique 2018-2022, le Centre Oscar Lambret se conçoit désormais comme un hôpital de parcours.

Le nouveau projet d'établissement 2023 - 2027 se donne pour ambition de partager l'énergie du Centre au service de tous les habitants et de tous nos partenaires de la région Hauts-de-France. Une énergie qui garantit des parcours de soins d'excellence et l'innovation dans la lutte contre les cancers.

Quatre axes stratégiques ont été déterminés :

1

RENFORCER NOS PARCOURS DE SOINS

Prendre soin des patients du territoire des Hauts-de-France en proposant des parcours porteurs d'innovation et des soins d'excellence avant, pendant et après la maladie.

2

OPTIMISER LES PARCOURS DE SANTÉ

Mobiliser toutes les forces vives du Centre, son dynamisme dans la lutte contre les cancers, avec la volonté de proposer des parcours de santé en travaillant pour et avec un territoire, un écosystème, des parties-prenantes dans les Hauts-de-France.

3

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MÉTIERS DE LA SANTÉ

et des trajectoires de carrière, offrir une nouvelle approche des ressources humaines, développer la formation et la qualité de vie au travail.

4

MENER DES TRAVAUX DE RECHERCHE AU BÉNÉFICE DE TOUS

Travailler chaque jour à défricher de nouveaux domaines pour faire avancer la recherche et garantir l'innovation et l'excellence du Centre à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Un projet d'établissement en synergie avec la feuille de route 2022-2025 de lutte contre les cancers de la Région Hauts-de-France .

La politique de lutte contre les cancers est identifiée comme une priorité régionale au sein du Projet Régional de Santé.

Cette politique régionale a été co-construite avec les acteurs impliqués en région à l'issue d'un travail de concertation qui a permis d'établir une feuille de route autour de 4 axes : renforcement de la prévention des facteurs de risque de cancers ; lutte contre les cancers de mauvais pronostics; coordination des parcours

sur les territoires et réduction des inégalités sociales et territoriales liées au cancer.

Le Centre Oscar Lambret a été acteur de cette consultation et inscrit donc son action et son projet stratégique dans ce cadre en contribuant à la feuille de route avec des actions concrètes et opérationnelles en matière de soin et sur les volets recherche et enseignement.



Un plan d'investissement ambitieux

Au regard du contexte régional de la lutte contre le cancer et de l'ambition portée par le Centre Oscar Lambret à travers son projet d'établissement 2023-2027, le développement de l'offre de soins du Centre apparaît comme essentiel.

Un plan pluriannuel d'investissement ambitieux, de près de 130 millions d'euros sur 8 ans (2023-

2030), a été ainsi construit pour permettre au Centre Oscar Lambret de conserver son leadership régional en oncologie, de renforcer l'agilité de son organisation et de réaffirmer toutes les qualités de notre modèle de Centre régional de Lutte contre le cancer.

130 M€ sur 8 ans

44% | **EQUIPEMENTS MÉDICAUX :**
NOTAMMENT LE DÉVELOPPEMENT DU PLATEAU DE RADIOTHÉRAPIE

43% | **INFRASTRUCTURES**
AUTOUR DU PROJET COL2

12% | **INNOVATION NUMÉRIQUE**
RENFORCER LA MATURITÉ NUMÉRIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Agenda des Grands projets

2023 :
Installation du TrueBeam
Nouvel accélérateur de particules en radiothérapie

2024 :
Installation de l'IRM Linac
Équipement de pointe dans la région

Fin 2025 :
Ouverture de l'extension COL2:
nouveaux laboratoires, nouveaux blocs opératoires et nouvel Hôpital de Jour, Unité de Chirurgie Ambulatoire

Fin 2026 :
Inauguration du bâtiment COL 2.
Fin de la réhabilitation des plateaux existants Chirurgie et Hôpital de Jour

Un enjeu fort de financement

Pour soutenir ce plan d'investissement ambitieux au-delà du financement lié au développement de l'activité projetée sur les prochaines années, le Centre Oscar Lambret sollicitera des subventions régionales de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou du Conseil Régional, mais également des subventions nationales dans le cadre des mesures

SEGUR de soutien à l'investissement pour la transformation de l'offre de soins.

Le Centre aura également recours à des emprunts bancaires.

Pour compléter ces financements, le Centre mobilisera des donateurs et mécènes autour de ces grands projets à impact.

Un soutien précieux de l'ARS pour le projet COL 2

Dans le cadre du Ségur de la santé et après avis du comité territorial d'investissement en santé (COTIS) Métropole-Flandres, l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France a décidé de financer le projet d'extension porté par le Centre Oscar Lambret à hauteur de 7 millions d'euros.

Un soutien essentiel des mécènes

Le Centre Oscar Lambret est habilité à recevoir des dons et legs. Le recours à ce type de financement s'est développé depuis 2014, date à laquelle l'établissement a pris la décision de professionnaliser ce pôle de compétence.

Depuis 2014, le Centre Oscar Lambret est ainsi engagé dans une démarche de développement de la collecte de dons, legs et

mécénat et bénéficie du soutien de donateurs à la fois particuliers, associations et mécènes.

Les fonds privés collectés ont vocation à soutenir les actions d'innovation, de recherche et d'accompagnement (programme Mon Sport Santé, onco-esthétique, art-thérapie, ...) mises en place par les équipes du Centre.



FAIRE UN DON

déductible de votre impôt à hauteur de 66 % si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu ou de 75 % si vous êtes assujetti à l'impôt sur la fortune immobilière.

Les entreprises peuvent également faire un don déductible à hauteur de 60 % au titre de l'impôt sur les sociétés.



TRANSMETTRE

Vous pouvez désigner le Centre Oscar Lambret comme bénéficiaire d'une donation, d'une assurance-vie ou d'un legs.

Pour toute information, n'hésitez pas à demander notre brochure auprès de notre Service Relation Donateurs à donsetlegs@o-lambret.fr

Pour toute question, notre Service Relation Donateurs est à votre écoute

donsetlegs@o-lambret.fr

03 20 29 55 77

LES GRANDS PROJETS À L'HORIZON 2023-2027:



INFRASTRUCTURES COL 2

Budget global :
40 M€
Hors équipements

Retroplanning :
Ouverture fin 2026

Génèse du projet

Le Centre Oscar Lambret a lancé un projet d'agrandissement, d'optimisation et d'évolution de ses organisations afin de répondre aux enjeux du territoire en matière de prise en charge des patients atteints de cancer.

Une évolution de la hausse de l'activité chirurgicale (+25%) et médicale (+13%) est anticipée pour le Centre à l'horizon 2029, assortie d'une volonté de développer l'intégration territoriale du Centre pour mettre ses expertises et sa capacité d'innovation au service de la région dans le cadre de son nouveau Projet Médico-scientifique (PMS) 2023-2027 et de prendre en charge des patients plus âgés et plus fragiles.

Toutefois, ses capacités d'accueil et ses plateaux techniques actuels ne pourront absorber une telle hausse, ils sont d'ores et déjà saturés. De fait, les équipes travaillent à un

projet de transformation du COL intitulé « COL 2 » et une extension-restructuration du bâtiment existant est ainsi prévue à l'horizon 2026.

Les enjeux du projet COL 2 sont majeurs :

- **Adapter la conception architecturale**
au projet stratégique et médical de l'établissement
- **Améliorer l'efficience**
du plateau technique interventionnel
- **Améliorer le parcours patient**,
le repérage et l'orientation dans le bâtiment ainsi que le flux logistique
- **Intégrer les aspects environnementaux**
par des modes constructifs nouveaux, avec une gestion des énergies optimisées, des locaux répondant aux enjeux de la qualité de vie au travail de la Qualité de Vie au Travail.

Un projet d'extension-restructuration ambitieux

- La création de 4 salles de bloc supplémentaires, dont une salle de radiologie interventionnelle et une salle de chirurgie hybride
- La création d'une Unité de Soins Critiques Polyvalente dérogatoire de 14 places
- La création d'une Unité de Chirurgie Ambulatoire et d'accueil optimisée (création d'une zone préopératoire de 10 boxes (dont 2 pour patients « fragiles ») et d'une zone postopératoire comprenant 8 boxes (circuit extra-courts) et 14 lits (circuits court et longs)
- L'augmentation des capacités de l'Hôpital De Jour médical (HDJ): 10 places supplémentaires (5 chambres et 5 fauteuils) et l'optimisation de son organisation
- L'augmentation des capacités d'hébergement du service de Chirurgie Conventiennelle (HC) de 11 lits
- La création de 3 salles pansements pour la prise en charge des venues de patient de chirurgie non programmée
- La création d'un laboratoire de biopathologie intégrant une unité de génétique somatique de recherche translationnelle et un centre de ressources biologiques
- La création d'un Centre de formation
- L'aménagement d'un nouvel hall d'accueil adapté à la structure



ZOOM sur le nouveau laboratoire de Biopathologie

Le Pôle de Biopathologie a pour mission de prendre en charge les analyses des prélèvements biologiques tissulaires et liquides tumoraux à visée de soin dans les champs diagnostique, pronostique et théranostique, mais également à visée de recherche en provenance du Centre et des établissements externes.

Une infrastructure au sein du Pôle est dédiée à la réception et l'archivage de ces prélèvements avec, dans le projet d'établissement, une perspective d'agrandissement et de centralisation. La nouvelle infrastructure qui sera créée au

sein du projet COL2 permettra d'optimiser la traçabilité des prélèvements, leur enrichissement, leur qualité et leur exploitabilité technique et médicale, afin de fournir des résultats toujours plus fiables, plus précis et plus utiles aux patients.

Surface totale :
2 149 m²

Coût des travaux :
9,7 M€ TDC
(Toutes dépenses confondues, missions incluses)

Coût des équipements :
1,2 M€

Le Pôle de Biopathologie réalise des actes d'anatomie et cytologie pathologiques et de biologie moléculaire dans le but de dresser une caractérisation tumorale de haut niveau pour pouvoir offrir aux patients atteints de cancer un traitement sur mesure. L'enjeu est de diminuer les risques d'effets secondaires, tout en optimisant les chances de survie et en conservant une qualité de vie optimale. Ces objectifs vont de pair avec les progrès en génétique, en biotechnologie et en pathologie numérique qui sont constamment évalués et adaptés, puis mis en œuvre pour l'amélioration des pratiques.

Ce Pôle assure un rôle pivot dans la chaîne de soin en cancérologie, dans un contexte où notre compréhension croissante des caractéristiques moléculaires des cancers a un impact de plus en plus déterminant sur la conduite thérapeutique et le développement d'une médecine de plus en plus personnalisée.

ZOOM sur
le nouveau laboratoire de Biopathologie

Enjeux du projet

L'opération a pour but de regrouper l'ensemble des laboratoires de l'établissement aujourd'hui dispersés sur le site afin de :

- Profiter des synergies possibles au sein d'une structure évolutive : complémentarité des méthodes diagnostiques, flux de travail de plus en plus efficient, transfert des prélèvements et système d'information partagé entre les différentes unités fonctionnelles
- Sécuriser les dispositifs grâce à la maîtrise de tous les circuits de prélèvements
- Améliorer les délais en optimisant la prise en charge globale depuis le pré analytique
- Augmenter la capacité de traitement pour les soins
- Créer une biothèque opérationnelle certifiée au CRB (Centre de Ressources Biologiques)
- Augmenter et rendre lisible l'activité de recherche translationnelle en pathologie moléculaire menée au sein du Pôle, ainsi que la participation à la recherche clinique

**Découvrez l'ensemble de nos projets
de recherche sur notre site internet**



www.centreoscarlambret.fr/les-projets-soutenir

ZOOM sur le centre de formation

Pour honorer sa mission d'enseignement, le Centre a créé en 2009 l'Institut de Formation du Centre Oscar Lambret - IFOL - afin de structurer son activité de formation autour d'une démarche pluridisciplinaire.

Ces formations sont ouvertes au personnel du Centre mais également à des professionnels de santé extérieurs. Les activités actuelles sont également le support d'organisation de congrès et séminaires.

L'IFOL représente :

- **32 formations pratiques** organisées pour des groupes de 15 stagiaires
- **60 sessions** sur 2 périodes annuelles (mars-juin et septembre-décembre)
- **600 à 800 stagiaires annuels**, internes et externes
- **15 évènements annuels** dans un auditorium

En raison du manque actuel de salles de réunion, les locaux actuels ne permettent pas d'accueillir l'intégralité des formations, congrès et séminaires organisés au sein de l'IFOL.

Aujourd'hui, les activités sont contraintes par le taux d'occupation des salles et leur capacité d'accueil avec la difficulté pour l'établissement d'assurer la mise à disposition de ces locaux.

ZOOM sur
le centre de formation

Enjeux du projet

L'enjeu pour l'IFOL est de développer une offre originale et qualitative de formation sur la prise en charge des patients en cancérologie dans une logique de parcours, en intégrant une démarche d'innovation pédagogique, en proposant une offre adaptée à chaque apprenant, en mettant en place des leviers d'engagement et en développant un outil d'apprentissage multimodale.

L'objectif à travers le projet COL2 est de regrouper au sein d'une même entité tous les locaux de l'IFOL. Ce regroupement permettra à l'établissement d'organiser cette entité afin de :

- Générer et absorber une augmentation de l'activité de formations professionnelles
- Obtenir des certifications en lien avec les caractéristiques spécifiques des salles créées (salles de mise en situation et simulation)

- Innover dans la création d'un outil d'apprentissage moderne et modulable, capable de répondre aux besoins des professionnels stagiaires et formateurs (zone de e-learning, studio d'enregistrement des entretiens pour les supports vidéo, salles de simulation, salles d'observation ...)
- Disposer de locaux supplémentaires pour les besoins internes (réunions, évènements, ...)

ZOOM sur
le centre de formation

Des lieux de formation adaptés et modulables

- **ESPACE MODULABLE** capable d'accueillir 150 personnes avec possibilité de cloisonnement en 3 espaces indépendants.
- **AUDITORIUM ACCUEIL** permanent de 50 personnes. Possibilité de modifier les configurations grâce à l'espace modulable voisin pour agrandir ponctuellement l'auditorium, avec régie attenante
- **4 SALLES DE FORMATION** accueil de 15 à 35 personnes
- **SALLE INFORMATIQUE** 10 PC en U avec des postes de démonstration et des équipements
- **BUREAU E-LEARNING** 2 postes individuels
- **SALLE DE SIMULATION** salle de mise en situation, propice à la formation pratique dans un contexte professionnel donné proche du réel type chambre d'hôpital et équipement de simulations (mannequins, bustes, pelvi-trainers, caméra pour retransmission ...)
- **SALLE DE SIMULATION/ENTRETIEN** pour l'observation de la salle de simulation avec vitre sans tain mais également salle de formation (salle simulation de consultation, entretien, accueil, annonce, ...) avec la possibilité de réaliser les enregistrements pour supports vidéo

L'accessibilité du centre de formation, positionné dans le projet au 1er étage, sera assurée depuis le grand hall du bâtiment via un ascenseur.

ZOOM sur
le centre de formation

Estimations budgétaires

Surface totale du Centre de formation :
1 024 m²

Coût des travaux :
3,6 M€ TTC

Coût des aménagements :
Estimation 400 K€



DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DE POINTE

Accélérateur de particules TRUEBEAM Exactrac Dynamic

Coût d'acquisition :
3,4 M€

1er traitement:
Octobre 2023

Qu'est-ce que le TrueBeam ?

L'acquisition d'un accélérateur de particules dernière génération de type Truebeam Exatrac Dynamic viendra compléter le plateau technique de Radiothérapie dès le 2nd semestre 2023.

Cet équipement est identifié pour la prise en charge des patients à forte corpulence. L'absence d'anneau, le grand champ de traitement et l'énergie X10FFF améliorera considérablement leur prise en charge.

Le Truebeam sera utilisé entre autres pour perfectionner le traitement des lésions pulmonaires

très mobiles et non trackables au Cyberknife et au Radixact.

Le système Exactrac Dynamic utilise une imagerie thermique infra millimétrique couplée à l'imagerie radiographique afin de réaliser un tracking surfacique combiné à un suivi de la position du patient en temps réel. Le Centre Oscar Lambret sera le premier centre à disposer du système Exactrac Dynamic dans le Nord.



DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DE POINTE

Accélérateur de particules TRUEBEAM Exactrac Dynamic

Dans la région, un peu plus de **20 % des habitants** sont en situation d'obésité. Dans certains établissements scolaires, dans les zones défavorisées économiquement, plus de **50 % des enfants** sont en situation d'obésité.

Aux Etats-Unis, les chiffres étaient du même ordre il y a une vingtaine d'années, on recense là-bas plus de **40 % de personnes obèses** actuellement

Il faut donc s'attendre à une forte augmentation de l'incidence de l'obésité dans les années à venir dans les Hauts-de-France, région française la plus touchée par l'obésité.

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DE POINTE

Accélérateur de particules TRUEBEAM Exactrac Dynamic

Un enjeu fort pour les patients en situation d'obésité

Les patients obèses sont à sur-risque de cancer (cancer de l'endomètre , du sein, du colon...etc.)

Les patients traités pour un cancer et présentant une obésité pourraient bénéficier d'une surveillance plus rapprochée et d'un programme de perte de poids afin de limiter le risque de survenue d'un 2e cancer.

Une prise en charge spécifique

Au Centre Oscar Lambret, nous disposons d'une expertise dans la prise en charge chirurgicale des patients obèses atteints de cancer, qui a notamment fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un projet de recherche sur le cancer de l'endomètre.

En radiothérapie, les équipes disposent d'un lève-malade pour installer les patients. Le nouveau TrueBeam, équipement sans anneau de traitement, est parfaitement adapté à la prise des patients obèses et permet un repositionnement optimum des patients.

La prise en charge des patients en situation d'obésité nécessite également l'adaptation de nos accueils : aménagement des salles d'attente avec des sièges adaptés, des salles de consultation avec sièges, table d'examen, pèse-personnes, tensiomètres adaptés aux patients en situation d'obésité, adaptation de la largeur de certaines portes et de toilettes accessibles PMR.

Dans le cadre de l'installation du TrueBeam, des déshabilleurs plus larges et spacieux sont prévus.

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DE POINTE L'installation du 1^e IRM LINAC de la région

Coût d'acquisition :

8 M€

Coût du bunker :

3,5 M€

1er traitement:

Janvier 2024

Qu'est-ce que l'IRM-LINAC ?

Il s'agit d'un appareil innovant et d'une prouesse technologique, du fait de l'intégration au sein d'un même équipement d'un accélérateur linéaire et d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique.

L'accélérateur linéaire est capable de délivrer une radiothérapie de haute précision en modulation d'intensité et se situe au niveau des meilleurs standards actuels. L'IRM intégrée dans l'équipement permet de disposer en temps réel, avant et durant toute la séance d'irradiation, d'une image non-

irradiante et apportant un excellent contraste dans les « tissus mous », à l'opposé des systèmes d'imagerie RX actuellement intégrés aux accélérateurs linéaires standards. L'équipement est destiné à compléter le plateau technique de radiothérapie. Son niveau d'activité devrait atteindre de l'ordre d'une dizaine de patients par jour, soit près de 2300 séances par an et près de 100 patients.

L'installation de ce nouvel équipement requiert la construction d'un bunker spécifique.

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DE POINTE

L'installation du 1^{er} IRM LINAC de la région

Le Pôle Universitaire de Radiothérapie du Centre Oscar Lambret souhaite disposer de la technologie IRM Linac qui lui permettra de **compléter son offre de soins** en proposant aux patients un accès à cette nouvelle technologie.

Il souhaite ainsi pouvoir continuer à garantir à tous les patients de la Région un **accès aux techniques les plus adaptées** à leur situation clinique.

Ce projet s'inscrit dans un projet plus large visant à permettre l'utilisation systématique de l'imagerie par résonance magnétique dans la préparation, la réalisation et le suivi des traitements de radiothérapie.

Il ouvre également **de nouveaux champs de recherche fondamentale** comme le calcul de la dose sur les images IRM ou l'analyse des images de type « radiomics » pour identifier de nouveaux facteurs pronostiques.

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DE POINTE

L'installation du 1^{er} IRM LINAC de la région

Quelles sont les prises en charge prévues sur l'IRM Linac?



CANCERS DE L'ENFANT

Il sera prioritairement destiné à la prise en charge des enfants, des jeunes adultes et des patients présentant certaines fragilités. Le Centre Oscar Lambret est le seul établissement autorisé à pratiquer la radiothérapie pédiatrique dans la région

- CANCERS FÉMININS

Notamment les cancers du col utérin avec une radiothérapie adaptative, et les cancers du sein avec une irradiation hypofractionnée du lit tumoral

- CANCERS MASCULINS

Irradiation hypofractionnée stéréotaxique du cancer de la prostate, guidée sur l'image IRM

- CANCER DU PANCRÉAS

une des indications les plus validées pour cette nouvelle technologie, pour une situation d'une particulière gravité dont l'incidence augmente

L'IRM Linac permettra également une prise en charge des cancers digestifs, du cancer du rectum traité à visée exclusive, des cancers ORL / tête et cou et des cancers du larynx.

Avantage :
offrir une imagerie en continu pendant la séance, en évitant l'irradiation des images de positionnement, grâce à l'image par résonance magnétique.

INNOVATION NUMERIQUE

Renforcer la maturité numérique de l'établissement

Investissement estimé : 14 M€
Période : entre 2023 et 2030

L'axe majeur de développement du Système d'Information du Centre Oscar Lambret est d'accompagner les métiers et les organisations dans l'optimisation de la qualité de la prise en charge des patients et plus particulièrement le pilotage et la coordination des parcours internes et externes.

Pour répondre aux attentes des métiers, le Centre a mis en place au fil du temps un ensemble d'applications et a développé des outils spécifiques qui évoluent régulièrement.

En parallèle des nouvelles applications vont être intégrées afin d'optimiser nos process dans le cadre de notre projet d'extension:

- Outil de gestion des lits,
- Outil de gestion du bloc opératoire,
- Solution de localisation des patients et des équipements,
- Solution de production des courriers bureautiques qui intègre un outil de reconnaissance vocale.

Par ailleurs, le portail MonOscar lancé en 2018 a permis de renforcer la relation avec nos patients. Il est utilisé de manière régulière par plus de 60% des patients, il leur permet d'accéder à l'ensemble des informations de leur dossier médical, à leur carnet de RDV et de répondre à des questionnaires de suivi visant à optimiser la qualité de leur prise en charge. Des évolutions

importantes sont prévues afin de faciliter les préadmissions, de renforcer l'information des patients et leur suivi.

De plus, une place importante devra être consacrée à l'intégration de technologies innovantes autour de l'Intelligence Artificielle, du Machine Learning, des IoT, des modèles prédictifs, de la mobilité, de la télémédecine, de la télé-expertise,.... Avec pour objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et l'efficacité des équipes médicales et paramédicales (Simplification, Sécurisation, Exhaustivité).

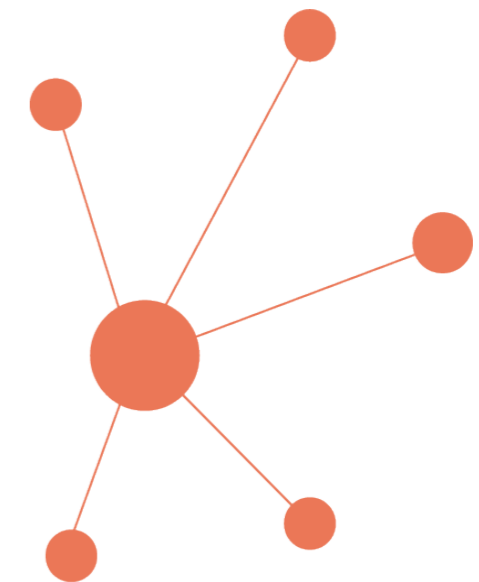
Le Centre s'est doté d'outils et de compétences lui permettant d'avancer dans la construction de son Entrepôt de Données de Santé (EDS) visant à répondre aux projets d'analyse des données émanant du Centre et aussi de répondre aux appels à projets lancés par Unicancer via ONCO-DS/UNIBASE ou au niveau national via le HealthData Hub.

Concernant la cybersécurité, le Centre est intégré dans les réflexions régionales avec l'ARS et nationales via UNICANCER.

Nous avons défini une politique de sécurité du SI (PSSI) qui est calée, entre autres, sur les directives nationales de l'ANSSI et avons déployé des outils en lien avec cette PSSI. Ils doivent nous permettre d'être pro-actif sur les aspects cybersécurité.

Dans les 2 ans, nous allons investir dans de nouveaux outils afin de renforcer la protection et la détection des attaques et aussi d'atteindre la maturité dans la gestion de crise cyber.

Le poids croissant des investissements dans ce domaine est indispensable pour le développement et la sécurisation de notre Système d'Information.



Agissons pour un Hôpital éco-responsable : la politique environnementale du Centre Oscar Lambret

Un établissement de santé comme le nôtre, en tant que consommateur de matières premières, utilisateur de produits dangereux, producteur de multiples déchets, est générateur de nombreux risques sur l'environnement, et par voie de conséquence sur la santé de tous.

Or, si son rôle est de soigner, il doit être également de prévenir.

C'est pourquoi, conscient de son impact sur l'environnement, le Centre Oscar Lambret entend se mobiliser et œuvrer pour améliorer sa qualité environnementale au sens

le plus large. Il s'engage à prendre en compte le volet environnemental dans le déploiement de ses projets, se conformant ainsi dans le même temps aux réglementations en la matière, au bénéfice de ses parties prenantes : patients, personnels et partenaires extérieurs.

La démarche, pilotée par le Directeur du Département Patrimoine, Logistique et Environnement, se veut transversale et soutenue par des référents au sein des différents secteurs de l'établissement.

Elle se décline selon trois grands axes :

Ces axes sont issus d'un diagnostic réalisé en fin d'année 2022 par un organisme extérieur afin de donner une photographie du Centre Oscar Lambret sur cette thématique par rapport aux actions déjà engagées depuis plusieurs années et de donner une feuille de route sur les prochaines années.

1 LE PILOTAGE DE LA DÉMARCHE

Réaliser une cartographie de nos parties prenantes internes et externes pour identifier et accompagner cette démarche.

Mettre en oeuvre une stratégie d'achats responsables en favorisant l'intégration du Développement Durable dans la politique achats. Mieux communiquer auprès de nos patients personnels et partenaires afin de faire connaître cette dynamique et en faire un facteur d'attractivité.

2 LES INFRASTRUCTURES RESPONSABLES

Intégrer dans nos projets d'extension et de réhabilitation de la haute qualité environnementale des bâtiments.

Mieux maîtriser nos énergies, explorer des solutions innovantes permettant de réduire notre empreinte carbone et maîtriser nos coûts de fonctionnement.

Améliorer l'accessibilité du site pour les personnes en situation de handicap.

Réduire l'impact environnemental et préserver la biodiversité avec une gestion durable de nos espaces verts.

3 LES PRATIQUES RESPONSABLES

Travailler sur nos pratiques quotidiennes en ayant en permanence cette volonté d'agir pour la planète : meilleure gestion de nos déchets, lutte contre le gaspillage...

Développer les approches de santé environnementale.



Partageons notre énergie au bénéfice des patients de notre région et de leurs proches et aidants. Ensemble, restons mobilisés à leur côté.



Projet d'établissement 2023-2027
Suivez l'avancement sur notre site Internet

www.centreoscarlambret.fr/partageons-notre-energie

